

Règlement intérieur du TKD Club Vichy

Pratiquer le taekwondo dans notre club, c'est s'engager à exercer son corps et son esprit dans l'idéal des arts martiaux, dans l'esprit de solidarité entre les élèves, dans le respect de l'enseignant, des adversaires, de l'arbitre, avec humilité et dans l'application des règles de civisme indispensables au bon développement de notre discipline et au bon fonctionnement de notre club. En cas de manquement à ces règles, l'adhérent s'expose à l'exclusion de la séance, voir du club, après avoir reçu un premier avertissement.

Les personnes entrant dans la salle sont priées de mettre leur téléphone portable sur vibreur, de prendre les appels à l'extérieur, de ne pas discuter à voix haute et de respecter le salut de fin de cours.

La tenue et l'hygiène d'un pratiquant doivent être toujours impeccables. Le Dobok doit être propre et non froissé. Les bagues, lunettes et autres bijoux doivent avoir été enlevés avant d'entrer dans le Dojang. Les ongles de mains et de pieds seront toujours soigneusement coupés très court pour éviter tout risque de blessure et les cheveux longs sont attachés.

Le port de collant de type cuissard sous le pantalon de Dobok est toléré pour les femmes. Les T-shirts blancs ou noir unis sont obligatoires pour les femmes. Les collants longs et vêtements à manches longues sont interdits.

La présence aux cours est l'un des éléments essentiels de la pratique du Taekwondo, le pratiquant est invité à faire preuve d'une assiduité constante et à informer l'enseignant de ses éventuelles absences. Cinq absences non justifiées peuvent mener à l'annulation de passage de grade.

De manière générale et pour des raisons de sécurité, l'accès au Dojang est réservé aux enseignants et aux adhérents. Le public (parents, amis, etc...) n'est pas admis pendant les cours.

L'apprentissage du Taekwondo est guidé par des principes de patience, de persévérance, de courtoisie, de politesse, de respect d'autrui, de maîtrise de soi, de loyauté et vise à encourager l'harmonie avec les autres.

Les techniques enseignées dans le cadre du Dojang ne doivent pas être utilisées, sauf cas exceptionnel (légitime défense).

Toute action nuisant à l'image du club sera sanctionnée par l'exclusion totale du club.

L'attribution des ceintures et l'accès aux passages de grades sont à la seule appréciation de l'enseignant.

Le passeport doit être tenu à jour (timbre licence, certificat médical et autorisation parentale).

Tous paiement est définitif.

